

CARNET DE BORD

} Dunes et forêts littorales : quels enjeux ?{

© OCNA - VUE AÉRIENNE BISCARROSSE





} Contexte {

L'ONF et le GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine travaillent en partenariat sur de nombreux sujets littoraux. Dès 2012, ils ont ainsi œuvré à définir la politique régionale des plans plages. L'ONF est gestionnaire des plans plages situés en forêt domaniale, tandis que le GIP littoral accompagne les collectivités territoriales sur des projets d'aménagements littoraux complexes.

Concernant les risques littoraux, l'ONF est également un acteur majeur de la gestion des dunes littorales et expérimente des actions innovantes en matière de génie écologique des milieux dunaires. Cette expertise est mise au service des collectivités territoriales, au travers d'études et de travaux mis en œuvre dans le cadre des stratégies locales de gestion de la bande côtière et du programme de gestion intégrée des dunes publiques de Nouvelle-Aquitaine financé par la Région. Enfin, les deux structures ont collaboré à plusieurs reprises sur des projets innovants : réalisation d'une 1ère génération de poste de secours mobile 100% bois, réglementation baignade ou encore mesure de la fréquentation des plages. A chaque fois, ce partenariat a permis de mutualiser l'expertise présente au sein des deux structures au service d'un déploiement régional des projets.

Ainsi, eu égard aux ambitions communes et aux programmes respectifs des deux établissements, au caractère innovant des travaux à mener, à la gouvernance élargie du GIP Littoral à tous les acteurs du littoral de Nouvelle-Aquitaine, les deux structures ont souhaité donner un cadre plus formel à ce partenariat à travers la signature d'une convention de partenariat 2023/2027.

C'est dans ce cadre que la journée technique « Dunes et forêts littorales : quels enjeux ? » s'est tenue le 28 mai 2024 à Biscarrosse.

SOMMAIRE

- CONTEXTE >
- OUVERTURE ET DISCOURS INTRODUCTIFS > P 1
- PRESENTATIONS TECHNIQUES > P 2 ET 3
- TABLE RONDE ACTIONS CONCRETES DES TERRITOIRES LITTORAUX > P 4 ET 5
- VISITE DE SITES > P 6 ET 7
- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES > P 8



Ouverture et discours introductifs



INTERVENANTS

Hélène Larrezet, Maire de Biscarrosse

Henri Sabarot, Président du GIP Littoral et Conseiller régional en charge du littoral et de la forêt

Eric Constantin, Délégué régional ONF

Dans sa parole introductive, **Hélène Larrezet** rappelle combien la commune de Biscarrosse est concernée par le sujet. Cet hiver 2023/2024 a été particulièrement impactant (plages affaissées, recul de 20m sur certains secteurs), des accès viennent à peine d'être réouverts. Il a également fallu prendre des arrêtés d'évacuation temporaires pour 3 immeubles, dans l'attente d'études techniques. Engagée dans une stratégie locale de 2ème génération et une démarche d'Aménagement Durable de la Station, la feuille de route permet de se projeter sur une renaturation du front de mer et une relocalisation. Le génie écologique représente l'une des solutions, et 1M d'€ sera engagé pour reconfigurer la Dune Nord d'ici fin 2024. D'autres projets sont prévus, notamment sur les lettres, avec l'ONF à la manœuvre.

A sa suite, **Henri Sabarot** rappelle que le GIP Littoral et l'ONF ont signé une convention de partenariat afin de poursuivre et formaliser des liens historiques entre les 2 établissements. Les enjeux du début du siècle ont évolué, tout comme le rôle de l'ONF, notamment sur sa mission en matière d'adaptation au changement climatique. Pendant longtemps, avant la création de l'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA), les seuls témoins du changement étaient les blockhaus qui tombaient à l'eau. L'hiver 2013-2014 a constitué un déclic, les acteurs publics ont senti le besoin de mieux communiquer, et d'assurer une surveillance accrue de l'érosion. Concernant la forêt, son volet environnemental et économique doit être pris en compte (forêt de protection et forêt de production). Le massif joue aussi un rôle de tampon au vu de l'alternance des épisodes climatiques (sécheresse, puis fortes pluies). Les plans plages constituent une solution primordiale pour l'économie de la région, tout en préservant ces milieux fragiles. Enfin, M. Sabarot précise le besoin d'une solidarité nationale sur la question du trait de côte. Cette journée contribue à s'enrichir tous ensemble, les territoires sont divers, et tous concernés par des problématiques similaires.

Pour **Eric Constantin**, les actions entre le GIP Littoral et l'ONF sont conduites en synergie dans l'intérêt de la préservation du littoral néo-aquitain. Le concept de plan plage, avec des parkings rétro-littoraux sous couvert forestier, découle de la MIACA. Ce type d'aménagements a permis de préserver le littoral tout en accueillant le public en sécurité et en favorisant la production forestière. Aujourd'hui, ce sont les changements globaux qui nous occupent, que ce soit le changement climatique mais aussi les évolutions sociétales. Le public découvre différemment les espaces naturels, et cela peut impliquer de nouveaux risques dont l'incendie. Nous avons besoin d'oeuvrer ensemble .



PRESENTATIONS TECHNIQUES ONF / GIP LITTORAL

INTERVENANTS

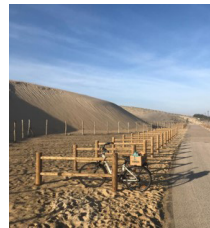
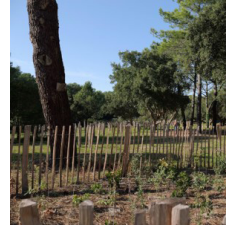
Jean Baptiste Maisonnave, Chef du service développement littoral et risques naturels à l'ONF
Elise Couturier, Directrice adjointe du GIP Littoral

Chiffres clés

93 communes littorales en Nouvelle-Aquitaine
838 km de façade littorale - 4 îles
408 km de dunes dont 65% sont domaniales
Un continuum quasi ininterrompu de forêts domaniales
1 Million d'habitants (périmètre SCoT) et 300 000 habitants supplémentaires à horizon 2040
1.54 Millions de lits touristiques (31% du parc touristique régional)
91% d'espaces NAF en 2015 et 34 000 ha d'artificialisation en 30 ans
5800 bâtiments menacés par l'érosion à l'horizon 2050 et 200 000 personnes exposées aux submersions marines

La politique régionale plan plage a été l'un des premiers chantiers portés par les membres du GIP lors de sa création avec la question de la gestion de la bande côtière. Le schéma régional plan plage a été validé en 2012 et actualisé en 2019. Le littoral régional compte 184 plages surveillées, dont on estime qu'elles génèrent 16.7M de visites chaque été.

25% des plages surveillées sont situées en domanial et ont pour caractéristiques communes d'être des sites de taille importante (les plus gros plans plages de la région sont ceux situés au droit de la métropole bordelaise avec des sites pouvant accueillir plus de 2500 places de stationnement). Pour l'ONF, qui a été un acteur majeur de la création de ces espaces d'accueil du public dans les années 80, l'origine même de la création des plans plages est d'assurer la sauvegarde des espaces naturels en canalisant les flux sur certains sites.



Illustrations des principes d'aménagement durable : canalisation des flux, protection de l'environnement, recul du trait de côte, sécurité, gestion des flux, gestion environnementale

Aujourd'hui, le cadre régional plan plage permet à la fois l'accompagnement des projets locaux (portés par les maîtrises d'ouvrage communales, intercommunales, de l'ONF ou encore des départements) mais aussi l'accompagnement d'actions collectives (des projets permettant de mutualiser des moyens : conception du poste de secours mobile en pin maritime des Landes, estimation fréquentation des plages ...).

Ce sont près de 6 Millions d'€ qui sont investis annuellement sur ces secteurs par les porteurs de projets, accompagnés dans le cadre de la politique régionale plan plage par l'Etat (FNADT), la Région Nouvelle-Aquitaine et les départements. L'Agence de l'Eau Adour Garonne est devenue également un acteur majeur à travers sa politique régionale en matière de désimpermeabilisation et de gestion des eaux pluviales.

A côté de cet investissement, un entretien important est effectué sur les sites et constitue un enjeu de pérennité des opérations de réaménagement. En domanial, 2.9 Millions d'€ sont consacrés chaque année à l'entretien.

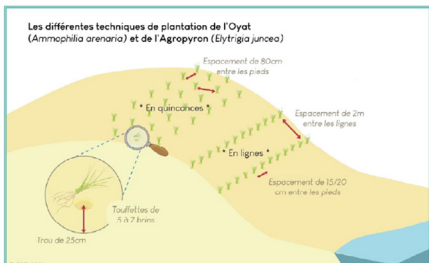
Le littoral régional compte 11 stratégies locales (1ère et 2ème génération). Si un bilan consolidé est en cours de réalisation, on considère que plus de 32% des montants sont consacrés à l'accompagnement des processus naturels et à la lutte active souple.

En dehors des secteurs concernés par les stratégies locales, ce mode de gestion est dominant. L'ONF est un acteur historique du génie écologique sur le cordon dunaire. A travers la Mission d'intérêt général (MIG) Dune, 850 000€ de chantiers de génie écologique sont financés par l'Etat en Nouvelle-Aquitaine sur 264 km de dune (3220 €/km linéaire). Cette expertise de l'ONF est également mise en œuvre sur les façades plans plages et sur les zones hors domanial avec différents financements (SLGBC, programme Région, etc). Les principes fondamentaux des travaux sont :

- utiliser des processus naturels (sable, vent, végétation)
- gérer la mobilité dunaire
- faciliter la colonisation végétale naturelle
- réguler la capacité érosive du vent

En 2023, le GIP Littoral et l'ONF ont produit une note technique "Valorisation des actions de génie écologique sur les plages et les espaces dunaires". Elle a pour objectifs de sensibiliser les acteurs des territoires littoraux, valoriser ces actions pouvant *in fine* contribuer à préserver la biodiversité et s'adapter au recul du trait de côte. Enfin, elle ouvre la possibilité de poursuivre, voire engager de nouvelles actions de génie écologique, à travers des cadres de réflexion impulsés par le GIP Littoral, en élaborant

collectivement des stratégies intégrées de gestion des espaces dunaires et des plages à différents horizons temporels.



» En savoir +

[Note technique Valorisation des actions de génie écologique](#)



TABLE RONDE : RETOUR SUR DES ACTIONS CONCRETES DES TERRITOIRES LITTORAUX

INTERVENANTS

Jean Luc Aschard, Adjoint au Maire de Capbreton
Joseph Huot, Maire de Saint-Denis d'Oléron et Vice président de la CdC Oléron
Catherine Guillerm, Adjointe au Maire de Lège-Cap-Ferre

La commune de Capbreton comprend 6 km de façade littorale. La gestion de la bande côtière se conduit dans le cadre d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière (SLGBC) portée à l'échelle de la commune et de ses voisines de Labenne et Hossegor. Elle intègre une configuration comprenant le Port de Capbreton et ses digues ainsi qu'un système de by-pass, unique sur le territoire.

Le recul du trait de côte est d'environ 2 mètres par an, très visible du fait de la présence de plusieurs blockhaus. La commune est dotée d'un PPRL adopté en 2021 qui traite de l'érosion et de la submersion, et elle est aujourd'hui engagée dans une 2ème stratégie locale pour la période 2023-2027. Jean Luc Aschard a témoigné d'une action concrète de restauration de la dune : renaturation, végétalisation et création d'un sentier de 2.7 km. Cette action a été menée en 2015 en partenariat avec l'ONF. Dans la mesure où certaines parcelles étaient privées, beaucoup d'échanges et un travail de co-construction du projet ont été réalisés par l'équipe municipale. Un groupe de citoyens a été mobilisé pour contribuer

aux plantations, aux travaux d'installation des branchages... et cette mobilisation se poursuit chaque année avec la récolte et la pose de sapins après Noël pour consolider la dune. D'autres mesures pédagogiques ont été conduites avec Surfrider (sur les sujets érosion, bunkers, biodiversité, rôle des dunes...). Le sentier de la dune permet aujourd'hui de canaliser les flux piétons.

La CdC de l'île d'Oléron compte 8 communes et accueille 23 000 habitants (300 000 en période estivale). Le territoire est concerné par les aléas submersion et érosion, qui sont intégrés dans la stratégie locale de gestion de la bande côtière.

La CdC est engagée dans des opérations de préservation des dunes et forêts, en lien avec l'ONF, notamment sur les sites Natura 2000. Récemment, le chemin côtier de l'île d'Oléron a été valorisé



dans la perspective de canaliser le parcours des promeneurs et de limiter la déambulation dans les espaces naturels, dont les dunes.

La CdC anime également un dispositif d'accompagnement sur les secteurs de plage, et notamment sur les 17 plages surveillées du territoire : « Oléron Qualité Littoral ». L'objectif initial était d'avoir une image cohérente à l'échelle de l'île (notamment au regard du site classé), de diminuer l'impact sur l'environnement, d'améliorer l'accueil et concilier les usages, et d'assurer une communication adaptée (pédagogie). Ce dispositif a été largement financé au démarrage par le Département de la Charente-Maritime. A plusieurs endroits, il a permis de réaménager les espaces de stationnement, avec des reculs de parkings, un travail spécifique sur des revêtements plus perméables en plaquettes forestières, l'implantation de sanitaires autonomes, il a aussi permis d'accompagner le développement du vélo avec la création de plusieurs tronçons de piste cyclable.

A Lège-Cap-Ferret, ce sont les plantations de pin maritime réalisées il y a 200 ans qui ont rendu cette langue de sable exploitable et permis que l'on s'y installe. Sur ce territoire, les forêts jouent un rôle multifonctionnel, au-delà de l'aspect production. L'urbanisation représente 15% du territoire. Tous les espaces naturels sont sous statut de protection (ZICO, ZNIEFF, ENS, N2000, sites inscrits-classés, site CdL, RNN des prés salés, forêt communale sous régime forestier...). L'enjeu prioritaire de la commune est la protection du patrimoine naturel et paysager.

La commune et l'ONF ont signé une « convention-cadre de coopération pour une gestion durable et concertée des espaces naturels » de l'ensemble de la presqu'île. C'est une convention globale qui intègre donc les terrains du Conservatoire du littoral, tous les plans-plages, la forêt communale, les pistes cyclables en domaniale. La SLGBC identifie différents modes de gestion à l'échelle du territoire (laisser faire, lutte active douce, lutte active dure) ; sur les plans plages, la gestion est assurée par l'ONF ou la commune. Un travail est conduit également sur le nettoyage des plages, en lien avec la politique du Département de la Gironde (sur 23km de plages océanes, seuls 5% sont en nettoyage mécanique en saison estivale pour préserver les habitats du Gravelot à collier interrompu).

La commune réalise actuellement des travaux de réaménagement et de relocalisation de la Plage de l'Horizon. Ils portent sur un périmètre élargi qui permet d'appréhender l'entrée du site dès la zone urbaine et comprennent notamment la transformation d'une avenue et des travaux de génie écologique en milieu dunaire (reprofilage de la dune, confortement avec plantations d'oyats...). L'objectif est de prendre en compte le recul du trait de côte tout en maintenant des équipements publics tels que le poste de secours de 2ème génération et l'arrêt du petit train. Ce projet est construit en intégrant une large désimperméabilisation du site et un rééquilibrage des espaces dévolus à la voiture (accès fermés en période estivale, sauf riverains), aux vélos et aux piétons. Beaucoup d'enjeux se concentrent sur ce site, et un important travail de concertation avec les riverains a été conduit.



Vue aérienne Lège-Cap-Ferret © CCMA



VISITES DE SITES

INTERVENANTS

Benoit Nauget, Technicien forestier local ONF
Vincent Bawedin, Chargé de mission CdC Grands Lacs
Clémence Chatre, Responsable Aménagement Ville de Biscarrosse



Visite des sites : Lette du Vivier, Dune Nord, Front de Mer de Biscarrosse, Poste de secours 1ère génération Plage Sud

» En savoir +

[LETTE DU VIVIER](#)
[ADS_BISCARROSSE - REAMENAGEMENT DU FRONT DE MER](#)
[POSTE DE SECOURS MOBILE](#)

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En conclusion de cette journée plusieurs perspectives ont été proposées.

Les intervenants de la table ronde ont notamment mis en avant les perspectives suivantes :

- Poursuivre les réflexions, la connaissance et la mise en œuvre de programmes d'actions concrètes dans les cadres existants et éprouvés : stratégies locales de gestion de la bande côtière, démarches d'aménagement durable.
- Améliorer la connaissance des phénomènes naturels : travaux avec les universitaires sur la modélisation de la dérive sédimentaire, actions de partage et pédagogiques avec les populations, animation de l'engagement citoyen sur ces sujets littoraux et forestiers.
- Consolider la gouvernance entre les différents partenaires littoraux, travailler ensemble et collectivement, s'enrichir des actions portées par des territoires aux problématiques communes.

- Assurer des financements pour la poursuite des actions opérationnelles.

Pour l'ONF et le GIP Littoral, cette journée a également mis en évidence que pour les techniciens des établissements et des porteurs de projets, ces temps de rencontres sont précieux pour partager dans un cadre dédié les différentes actions mises en œuvre. Des sujets techniques sont également ressortis avec des besoins précis de la part des porteurs de projet et notamment sur les revêtements, la mise en place des systèmes de navettes... Ces sujets sont à l'ordre du jour du prochain Groupe technique Aménagement Durable.

Un bilan à chaud qui met en évidence l'opportunité de renouveler ce type de rencontres !

» En savoir +

[Diaporama de présentation de la Journée technique](#)

